

Section 1. Identifica	ion	
Identificateur du pro	duit Trichloréthylène Version : 5	
	Date d'entrée en vigueur : 12 juillet 2017	
Autres moyens	Trilène, trichloroéthylène, trichloréthène, trichlorure d'éthylène	
d'identification		
Identification du	Chemfax Products Ltd.	
fournisseur initial	11444 – 42 Street SE	
	Calgary, AB T2C 5C4	
	Tél.: 403-287-2055	
Usage recommandé	Solvant industriel, dégraissant. Aucune restriction.	
et restrictions		
d'utilisation		
Famille de produit	Halogénure d'alkyl	
<b>Numéro d'urgence 24h/24</b> Canutec (613) 996-6666		

Section 2. Identification des dangers		
Classification du risque		
Dangers pour la santé	Corrosion/irritation cutanée – Catégorie 2 Lésions oculaires/irritation – Catégorie 2A Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3 Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 2 Cancérogénicité – Catégorie 1 Toxicité aiguë (voie orale) – Catégorie 5	
Dangers pour l'environnement	Dangers pour le milieu aquatique— Danger à court terme (aigu) — Catégorie 3 Dangers pour le milieu aquatique— Danger à long terme (chronique) — Catégorie 3	
Mention d'avertissement	Danger	
Mention de danger	Cause des irritations cutanées. Cause de graves irritations oculaires. Susceptible d'entrainer une irritation des voies respiratoires, une somnolence ou des étourdissements. Suspecté de provoquer des anomalies génétiques. Susceptible de provoquer le cancer.	



	Potentiellement nocif en cas d'ingestion.
	Nocif pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à
	long terme.
Conseils de prudence	Se laver soigneusement les mains après manipulation. Porter des
relatifs à la prévention	gants, vêtements, lunettes et masque de protection. Eviter d'inhaler
	les poussières, fumées, gaz, brumisations, vapeurs ou pulvérisations
	de ce produit. Utiliser uniquement à l'air libre ou dans un endroit
	bien ventilé. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas
	manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de
	sécurité.
	Eviter tout rejet dans l'environnement.
Conseils de prudence	EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : laver abondamment la peau à
relatifs aux interventions	l'eau et au savon.
	Traitement particulier : ne pas faire vomir, sauf indication contraire
	du personnel médical.
	Consulter un médecin en cas d'irritation cutanée.
	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
	EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : se rincer soigneusement les
	yeux à l'eau claire pendant plusieurs minutes. En cas de port de
	lentilles de contact, les retirer si la manœuvre est aisée. Poursuivre le
	rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin
	EN CAS D'INHALATION : déplacer la victime à l'air libre et la
	maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	Contacter un médecin en cas de malaise.
	En cas d'exposition suspectée ou avérée, consulter un médecin.
Conseils de prudence	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient
relatifs au stockage	hermétiquement fermé. Garder sous clé.
Conseils de prudence	Eliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation
relatifs à l'élimination	locale en vigueur.
<b>Autres dangers</b>	Aucun

Section 3. Composition / informations sur les composants				
Dénomination	Nom commun ou synonymes   Numéro CAS et autres   Concentration			
chimique		identificateurs uniques		
Trichloréthylène	Trichlorure d'éthylène	79-01-6	90-100 %	

Section 4. Mesures de premiers secours	
Contact oculaire	Se rincer les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes. Consulter un
	médecin.



Contact cutané	Rincer la zone affectée à l'eau claire. Si l'irritation persiste, consulter
Contact cutume	un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.
Tubolotion	
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. En cas de difficulté à respirer,
	consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	Transporter la victime à l'air frais. En cas de difficulté à respirer,
	consulter immédiatement un médecin.
Principaux symptômes et	Susceptible de provoquer une allergie cutanée. L'inhalation de
effets, aigus et différés	vapeurs fortement concentrées est susceptible d'entrainer des
, 6	symptômes tels que maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et
	vomissements. Parmi les symptômes d'allergie pourront figurer :
	éruption, démangeaisons, difficultés à respirer, picotements dans les
	mains et les pieds, étourdissements, douleurs thoraciques, douleurs
	musculaires ou rougissement.
Duigo on abougo mádicale	
Prise en charge médicale	Du fait qu'une absorption rapide par les poumons peut se produire en
immédiate ou traitement	cas d'aspiration et engendrer des effets systémiques, la décision de
spécial	provoquer ou non le vomissement devra être prise par un médecin. Si
	l'on opte pour un lavage d'estomac, il est suggéré de pratiquer un
	examen endotrachéal et/ou œsophagien. Lorsqu'on envisage de vider
	l'estomac, bien mettre en balance le risque d'aspiration pulmonaire
	avec la toxicité. Aucun antidote particulier. Soins de support.
	Traitement fondé sur le jugement du médecin en fonction des
	réactions du patient. N'administrer de l'adrénaline suite à une
	surexposition qu'après mure réflexion. Une surexposition à ce produit
	est susceptible d'entrainer une plus grande sensibilité cardiaque à
	l'adrénaline.
	i aurenanne.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie		
Agents extincteurs appropriés et inappropriés	Poudre extinctrice, dioxyde de carbone ou mousse anti-alcools	
Produits de combustion dangereux	Chlorure d'hydrogène, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, phosgène et chlore.	
Risques spécifiques inhérents au produit	La décomposition thermique de ce produit est susceptible d'entrainer la libération de gaz et vapeurs irritants. Les récipients sont susceptibles d'exploser s'ils sont chauffés. Tenir le produit et son récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation.	
Équipements de protection particuliers et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers devront porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection intégrale. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients et structures exposés à l'incendie.	



Section 6. Mesures à prendi	e en cas de déversement accidentel
Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence	Chaussures et combinaison résistants aux produits chimiques. Appareil de protection respiratoire équipé de cartouches filtrantes anti vapeurs organiques. Lunettes de sécurité. Gants en néoprène. Veiller à ce que la ventilation soit suffisante. Utiliser un équipement de protection personnelle. Tenir les personnes présentes à l'écart du lieu du déversement et en amont du vent par rapport à celui-ci. Evacuer le personnel vers un lieu sûr.
Précautions environnementales	Ne pas laisser la matière déversée pénétrer dans les égouts ni les eaux de surface.
Méthodes et matériaux à utiliser pour le confinement et le nettoyage	Boucler la zone du déversement, restreindre son accès au personnel chargé du nettoyage. Absorber ou pomper la matière déversée (utiliser un matériau absorbant pour matières organiques). Recueillir les déchets dans un récipient approprié à leur élimination. Eloigner toute source de chaleur ou surface chaude. Laver la zone du déversement à l'eau et au savon afin d'éliminer les résidus.

Section 7. Manutention et stockage			
Précautions relatives à la sûreté en matière de			
manutention			
Conditions de sécurité	Stocker dans un endroit frais et sec. Ne pas laisser le produit entrer en		
relatives au stockage	contact avec des surfaces chaudes ou des sources d'inflammation.		

Section 8. Contrôle de l'ex	position/protectio	n individuelle		
Paramètres de contrôle	TWA: 8 Hr	STEL: 15 min	Plafond	DIVS*
Trichloréthylène	10ppm	25 ppm		1000 ppm
	ACGIH			
	*présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé			
Contrôle de l'exposition	Ventilation locale par aspiration			
Mesures d'ingénierie	Utiliser uniquement sous hotte aspirante spéciale produits chimiques.			
appropriées	Veiller à ce que la ventilation soit suffisante, surtout en lieu clos.			
	Veiller à ce qu'une station de lavage oculaire et une douche de			
	sécurité se trouvent à proximité du poste de travail.			
<b>Mesures de protection</b>	Si les seuils d'exposition sont dépassés :			
individuelle				
Protection oculaire /	Lunettes de sécurité.			
faciale				
Protection cutanée	Gants et combinaison résistants aux produits chimiques			



**Protection des voies** Appareil de protection respiratoire équipé de cartouches filtrantes anti vapeurs organiques.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques		
Apparence	Liquide translucide incolore	
Odeur	Odeur typique d'éther	
Seuil olfactif	Donnée non disponible	
pН	Sans objet	
Point d'éclair	89.6 °C	
Point initial d'ébullition et	87 °C	
domaine d'ébullition		
Point de fusion et point de	-87 °C	
congélation		
Taux d'évaporation	$0.28 \text{ (\'ether} = 1)$	
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet	
Limites supérieures et inférieures	8 % -10.5 % vol.	
d'inflammabilité ou d'explosivité		
Tension de vapeur	57.8 mmHg à 20 °C	
Densité de vapeur	4.54 (air = 1)	
Densité relative	1.465	
Solubilité	Insoluble	
Coefficient de partage, n-	Donnée non disponible	
octanol/eau		
Température d'auto-inflammation	410 °C	
Température de décomposition	>120 °C	
Viscosité	0.55 mPa (25 °C)	

Section 10. Stabilité et réactivité		
Réactivité	Stable	
Stabilité chimique	Stable	
Risque de réactions	Ne se produira pas	
dangereuses		
Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive, les flammes nues, toutes les sources	
	d'inflammation et le rayonnement solaire direct.	
Matières incompatibles	Oxydants forts, bases fortes, amines, poudre de métaux et métaux	
	alcalins	
Produits de décomposition	Les produits de la décomposition de cette substance pourront	
dangereux	comprendre, entre autres : chlorure d'hydrogène, chlore et phosgène.	



NOTE : la contamination de ce produit par l'eau pourra entrainer la corrosion des métaux en raison de la formation d'acide chlorhydrique

Section 11. Données toxicologiques			
Toxicité des composants	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 respiratoire
Trichloréthylène	4.29 g/kg (rat)	20 g/kg (lapin)	8000 g/m <sup>3</sup> , 1h (rat)
Voies d'exposition probables			
cutanées :	Une exposition unique ne devrait pas entrainer l'absorption cutanée de quantités nocives. Des expositions et contacts prolongés et répétés sont susceptibles d'entraîner une dermatite et l'absorption de quantités significatives et potentiellement nocives de produit.		
oculaires :	L'irritation pourra être lente à guérir. Les vapeurs sont susceptibles de causer une irritation et un inconfort oculaire ainsi que des rougeurs. Peut causer des lésions cornéennes.		
respiratoires :	Dépresseur du système nerveux central; parmi les symptômes figureront: maux de tête, somnolence, étourdissements, incoordination, ralentissement des réactions, troubles de l'élocution, vertiges et perte de connaissance. Une exposition importante à divers solvants chlorés est susceptible d'entrainer la mort par fibrillation ventriculaire.		
orales :	gastro-intestinal. Su à ceux causés par us ingestion, l'aspirati de se produire et en de la pneumonite	usceptible d'entrainer on ne inhalation. En cas d on du produit dans le atrainer des lésions pul comprendront: tou	e la bouche et de l'appareil des symptômes semblables le vomissement suite à une s poumons est susceptible demonaires. Les symptômes ex, difficultés à respirer, neumonie, potentiellement
Estimations de la toxicité aiguë (ETA)	Donnée non dispon	ible	
STOT (Toxicité spécifique pour certains organes cibles) – exposition unique	Système nerveux co	entral (SNC)	
Toxicité par aspiration	Non classé		
STOT (Toxicité spécifique pour certains organes cibles) – expositions répétées	Reins, foie, cœur, r	ate et sang	
Corrosion/irritation cutanée	Irritant		
Lésions oculaires graves/ irritation	Irritant		



Sensibilisation cutanée ou respiratoire	Non classé
Cancérogénicité	Groupe 2A - Des tumeurs ont été observées chez les souris à qui l'on avait administré de grandes quantités de trichloréthylène. Les données tendent à montrer un mécanisme non-génotoxique de la formation des tumeurs, ce qui signifie que le risque cancérigène posé par des quantités non toxiques de trichloréthylène serait faible ou nul. Une faible incidence de tumeurs a été observée chez les rats males ayant reçu de fortes doses de trichloréthylène ayant réduit leur durée de vie, ce qui rend ces études inadéquates. Des données épidémiologiques limitées ont montré une faible association entre une exposition au trichloréthylène et le cancer du rein.
Reprotoxicité - fonction sexuelle et	Non classé
fertilité	1 (on 61465)
- développement postnatal	Non classé
- effets sur ou via la	Non classé
lactation	
Mutagénicité sur cellules	Des effets mutagènes ont été constatés chez les êtres humains.
germinales	
Effets interactifs	Aucun effet interactif avéré
<b>Autres renseignements</b>	Aucun connu

Section 12. Données écologiques		
Ecotoxicologie	CL50 : 40.7 mg/l (méné à tête de boule) CL50 : 45 mg/l (crapet	
	arlequin) CL50: 60 mg/l (poisson zèbre) CE50: 450 mg/l	
	(scenedesmus subspicatus – algue verte)	
Persistance et dégradation	Persistance improbable sur la base des informations disponibles	
Potentiel de	Donnée non disponible	
bioaccumulation		
Biodégradabilité	N'est pas facilement biodégradable	
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible	
Autres effets nocifs	Matière modérément toxique pour les organismes aquatiques sur une	
	base aiguë (CL50 ou CE50 entre 1 et 10 mg/l pour les espèces les	
	plus sensibles)	

Section 13. Données sur l'élimination du produit	
Elimination du produit	Eliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale en vigueur.



Section 14. Informations relatives au transport	
Numéro ONU	1710
Désignation officielle pour	Trichloréthylène
le transport selon l'ONU	
Classe(s) de dangers	6.1
relative(s) au transport	
Groupe d'emballage	III
Dangers	Oui
environnementaux	
Transport en vrac	Sans objet
Précautions spéciales	Sans objet
Numéro dans le guide des	160
mesures d'urgence du	
Ministère des Transports	

Section 15. Informations sur la réglementation		
Inventaire LIS (Canada)	Tous les composants de ce produit figurent sur la Liste intérieure des	
	substances (LIS), la Liste extérieure des substances (LES), ou en sont	
	exempts.	
TSCA	Tous les composants de ce produit figurent à l'Inventaire du Toxic	
	Substances Control Act (TSCA) ou en sont exempts.	
Informations	Aucune	
additionnelles		

Section 16. Autres informations	
Classement	Santé-3/ Inflammabilité-1/Réactivité-0/Risque spécifique-Sans objet
NFPA	
Classification	Santé-3/ Inflammabilité-1/Réactivité-0/ Protection individuelle-cf. Section 8.
SIMDUT	
Préparé par :	Services techniques de Chemfax Products Ltd.
<b>Date de préparation :</b> 26 août 2011	
Date de la plus récente révision : 12 juillet 2017	



#### Clause de non-responsabilité

Note à l'attention du lecteur

A notre connaissance, les informations contenues dans la présente fiche sont exactes. Le fournisseur mentionné ci-dessus et ses filiales déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données figurant dans le présent document. Il incombe à l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit avec l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux sont susceptibles de présenter des risques et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains de ces risques soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Chemfax Products Ltd. décline toute responsabilité, expresse ou tacite, relative à la qualité marchande et à l'adéquation du produit pour un usage particulier.

**Continued on Next Page**